

A ppartenances •



Formation continue 2022 Les interprètes face au traumatisme vicariant Lausanne

Un séminaire en deux temps, avec une première partie réservée aux interprètes communautaires et une seconde, sous la forme d'un **atelier conjoint entre thérapeutes et interprètes**. Cet atelier conjoint aura également été proposé par les intervenant-es au Congrès 2022 de la World Association Of Cultural Psychiatry, à Rotterdam.

But

Les personnes issues de la migration ont fréquemment été exposées à des traumatismes psychiques et les relatent dans le cadre de leur suivi psychothérapeutique. **Les interprètes communautaires qui les accompagnent sont alors exposés-es à leur tour à du matériel traumatique et sont susceptibles d'expérimenter eux-mêmes des symptômes traumatiques.** L'enjeu de cette formation est de comprendre les spécificités de ce type de processus, appelé traumatisme vicariant, ainsi que les mécanismes de son apparition, pour mieux le prévenir.

Objectifs

Les participant-es qui ont suivi ce module de formation sont en mesure de:

- Expliquer certains mécanismes spécifiques du processus de traumatisation vicariante.
- Expliciter les différences entre le traumatisme vicariant et d'autres formes d'épuisement professionnel, dont le burn-out, par exemple.
- Citer certains facteurs de risque pour les interprètes qui travaillent auprès de personnes souffrant d'états de stress post-traumatique.
- Identifier certains facteurs protecteurs et utiliser certains exercices pour prévenir le traumatisme vicariant.

Informations pratiques

Pour les interprètes :
Mercredi 7 décembre 2022
de 16h00 à 19h15

**Pour les interprètes et
les thérapeutes :**
Judi 8 décembre 2022
de 09 h 00 à 12 h15

Lieu
Appartenances
Terreaux 10, 1003 Lausanne
Grande salle 3^e étage
et
Maison du Peuple
Place Chauderon 5
1003 Lausanne

Renseignements
Appartenances
Interprétariat communautaire
Isabelle Fierro
Tél. direct 021 341 12 44

Prix
Frs. 100.- pour les interprètes
Frs. 50.- pour les
psychothérapeutes
(demi-journée)

Inscription
Délai : 12 octobre 2021
Nombre de places limitées
www.appartenances.ch

A ppartenances •

Public

- Interprètes communautaires ayant suivi la formation initiale, soit les Modules 1 et 2 du système de qualification suisse des interprètes communautaires. Priorité donnée aux interprètes pouvant attester d'expérience dans le domaine de la santé psychique et des psychothérapies.
- Psychiatres, psychologues, physiothérapeutes et soignant-es qui collaborent avec des interprètes communautaires dans le cadre de consultations psychothérapeutiques.

Intervenant-es

- Nathalie Bennoun, Psychologue-psychothérapeute FSP, Psychologue adjointe, Consultation psychothérapeutique pour migrant-es, Appartenances.
- Anne Delizée, Interprète, chargée de cours, Faculté de Traduction et d'Interprétation, Université de Mons, Belgique.
- Felicia Dutray, Psychiatre-psychothérapeute FMH, médecin responsable Consultation psychothérapeutique pour migrant-es, Appartenances
- Orest Weber, linguiste, Psychiatrie de liaison et Unité Psy&Migrants, CHUV

Contenu

Traumatisme vicariant ; épuisement professionnel ; facteurs de risques et de protection ; exercices et outils permettant de prévenir le traumatisme vicariant, collaboration entre psychothérapeutes et interprètes communautaires visant la prévention du traumatisme vicariant.

Méthode

Exposés, analyse de situations, exercices.

Reconnaissance de la formation

- Attestation de participation de l'association Appartenances délivrée à toute personne ayant suivi le séminaire.
- Pour les interprètes communautaires, le séminaire correspond à 6 heures de formation continue, reconnue pour l'obtention du brevet fédéral.
- Pour les psychologues, le séminaire correspond à 3 crédits reconnus FSP/SSPP.
- Pour les médecins, le séminaire correspond à 3 crédits reconnus FMH.

Avec un soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

En collaboration avec le Département de psychiatrie du CHUV.